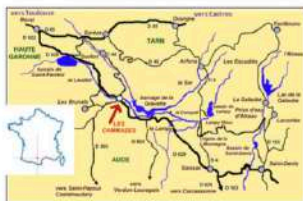


Recommandations

- Protégez-vous du soleil et emportez de l'eau
- Evitez la cueillette des fleurs et des plantes
- Ne laissez pas de déchets derrière vous
- Ne fumez pas, les incendies sont nombreux et catastrophiques dans notre région, en aucun cas n'allumez de feu
- Efforcez-vous de ne pas être source de bruits inutiles qui pourraient troubler et déranger les animaux
- **En cas d'incendie** : - donnez l'alerte le plus tôt possible en appelant le 18 ou le 112 à partir d'un portable
 - respirez à travers un linge humide
 - si vous êtes à pied, abritez-vous derrière un rocher ou un mur
 - si vous êtes en voiture, ne quittez pas votre véhicule



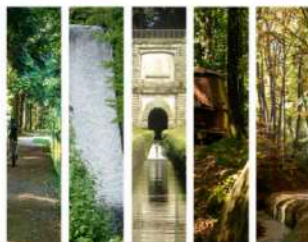
Situation
 10 km de Revel
 34 km de Carcassonne
 63 km de Toulouse
 80 km d'Albi



Accès :

Route : D629
 Aéroport : Carcassonne, Castres et Toulouse
 SNCF : Castelnauudary

Vous pouvez vous procurer une riche documentation de la région Occitanie



Informations

CODE DE BALISAGE DES SENTIERS CHARTRE FRP

	GR	GR de Pays	PR
Bonne direction			
Changement de direction			
Mauvaise direction			

Balisateur utilisé en France pour les GR, GRdP et PR

Références cartographiques : Carte IGN 2344 OT

OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL
 AUX SOURCES DU CANAL DU MIDI
 25, rue de la Fontaine
 81540 LES CAMMAZES
 05 63 74 17 17
documentation@auxsourcesducanaldumidi.com
www.auxsourcesducanaldumidi.com

Suivez-nous sur : #auxsourcesducanaldumidi



Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique



Le Tour du lac Les Cammazes

Aux sources du Canal du Midi

Pédestre / VTT
16,5 Km - 4h
Balisage : jaune
Réf. IGN : 23440T



Le Canal du Midi, construit par Pierre-Paul Riquet à la fin du XVII^e siècle, fonctionnait pendant près d'un siècle grâce à la création des deux rigoles de la Montagne et de la Plaine. Elles captaient les eaux des rivières de la Montagne Noire et les acheminaient jusqu'au seuil de Naurozou où elles étaient déversées dans le cans.

De nouveaux besoins en eau

Confronté à l'irrégularité des débits de ces rivières, Riquet décida la construction de retenues artificielles pour garantir une meilleure alimentation en eau de l'ouvrage. Au cours des siècles, de nouveaux bassins et barrages furent créés, répondant non seulement aux exigences en eau du canal, mais surtout aux besoins en matière d'irrigation et d'approvisionnement en eau potable.

En 1953 démarra la construction de ce barrage réservoir sur le cours du Sor, situé sur les communes des Cammazes, de Sorère, d'Arfons et de Saissac. Il fut édifié sur le site de Gravette, et son inauguration eut lieu en 1958. L'origine de son nom provient du moulin qui se trouvait en bordure du Sor et qui fut englouti par ses eaux.

Des périmètres de protection interdisant l'accès au public ont été définis autour du site, afin de protéger l'eau et les captages de tout risque de pollution. Les activités telles que la baignade ou le nautisme ne sont pas autorisées.

L'institution des Eaux de la Montagne Noire est une entente interdépartementale née de la volonté commune des départements de l'Aude, de la Haute-Garonne et du Tarn de créer un système destiné à améliorer les conditions de vie dans le Lauragais. Cette collectivité territoriale créée en 1948 est fondée sur une logique de continuité au service de l'intérêt général. Elle a pour mission de :

- Produire en quantité suffisante (environ 10,5 millions de m³/an) de l'eau potable de qualité à près de 200 communes regroupant plus de 166 000 habitants,
- Assurer à l'agriculture du secteur la satisfaction de ses besoins en eau, soit près de 10 millions de m³ par an.

Depuis 1958, des infrastructures adaptées ont été créées afin de garantir une ressource répondant à un besoin croissant de la population.

Le Tour du lac Les Cammazes

Aux sources du Canal du Midi

Pédestre / VTT
16,5 Km - 4h
Balisage : jaune
Réf. IGN : 23440T



Le Canal du Midi, construit par Pierre-Paul Riquet à la fin du XVII^e siècle, fonctionnait pendant près d'un siècle grâce à la création des deux rigoles de la Montagne et de la Plaine. Elles captaient les eaux des rivières de la Montagne Noire et les acheminaient jusqu'au seuil de Naurozou où elles étaient déversées dans le cans.

De nouveaux besoins en eau

Confronté à l'irrégularité des débits de ces rivières, Riquet décida la construction de retenues artificielles pour garantir une meilleure alimentation en eau de l'ouvrage. Au cours des siècles, de nouveaux bassins et barrages furent créés, répondant non seulement aux exigences en eau du canal, mais surtout aux besoins en matière d'irrigation et d'approvisionnement en eau potable.

En 1953 démarra la construction de ce barrage réservoir sur le cours du Sor, situé sur les communes des Cammazes, de Sorère, d'Arfons et de Saissac. Il fut édifié sur le site de Gravette, et son inauguration eut lieu en 1958. L'origine de son nom provient du moulin qui se trouvait en bordure du Sor et qui fut englouti par ses eaux.

Des périmètres de protection interdisant l'accès au public ont été définis autour du site, afin de protéger l'eau et les captages de tout risque de pollution. Les activités telles que la baignade ou le nautisme ne sont pas autorisées.

L'institution des Eaux de la Montagne Noire est une entente interdépartementale née de la volonté commune des départements de l'Aude, de la Haute-Garonne et du Tarn de créer un système destiné à améliorer les conditions de vie dans le Lauragais. Cette collectivité territoriale créée en 1948 est fondée sur une logique de continuité au service de l'intérêt général. Elle a pour mission de :

- Produire en quantité suffisante (environ 10,5 millions de m³/an) de l'eau potable de qualité à près de 200 communes regroupant plus de 166 000 habitants,
- Assurer à l'agriculture du secteur la satisfaction de ses besoins en eau, soit près de 10 millions de m³ par an.

Depuis 1958, des infrastructures adaptées ont été créées afin de garantir une ressource répondant à un besoin croissant de la population.

Le Tour du lac Les Cammazes

Aux sources du Canal du Midi

Pédestre / VTT
16,5 Km - 4h
Balisage : jaune
Réf. IGN : 23440T



Le Canal du Midi, construit par Pierre-Paul Riquet à la fin du XVII^e siècle, fonctionnait pendant près d'un siècle grâce à la création des deux rigoles de la Montagne et de la Plaine. Elles captaient les eaux des rivières de la Montagne Noire et les acheminaient jusqu'au seuil de Naurozou où elles étaient déversées dans le cans.

De nouveaux besoins en eau

Confronté à l'irrégularité des débits de ces rivières, Riquet décida la construction de retenues artificielles pour garantir une meilleure alimentation en eau de l'ouvrage. Au cours des siècles, de nouveaux bassins et barrages furent créés, répondant non seulement aux exigences en eau du canal, mais surtout aux besoins en matière d'irrigation et d'approvisionnement en eau potable.

En 1953 démarra la construction de ce barrage réservoir sur le cours du Sor, situé sur les communes des Cammazes, de Sorère, d'Arfons et de Saissac. Il fut édifié sur le site de Gravette, et son inauguration eut lieu en 1958. L'origine de son nom provient du moulin qui se trouvait en bordure du Sor et qui fut englouti par ses eaux.

Des périmètres de protection interdisant l'accès au public ont été définis autour du site, afin de protéger l'eau et les captages de tout risque de pollution. Les activités telles que la baignade ou le nautisme ne sont pas autorisées.

L'institution des Eaux de la Montagne Noire est une entente interdépartementale née de la volonté commune des départements de l'Aude, de la Haute-Garonne et du Tarn de créer un système destiné à améliorer les conditions de vie dans le Lauragais. Cette collectivité territoriale créée en 1948 est fondée sur une logique de continuité au service de l'intérêt général. Elle a pour mission de :

- Produire en quantité suffisante (environ 10,5 millions de m³/an) de l'eau potable de qualité à près de 200 communes regroupant plus de 166 000 habitants,
- Assurer à l'agriculture du secteur la satisfaction de ses besoins en eau, soit près de 10 millions de m³ par an.

Depuis 1958, des infrastructures adaptées ont été créées afin de garantir une ressource répondant à un besoin croissant de la population.

Deux retenues, le barrage des Cammazes sur le Sor et le barrage de la Galube sur l'Azeau, situés au cœur de la Montagne Noire permettent de stocker chaque année jusqu'à 26,8 millions de m³ d'une ressource préservée de toute pollution. L'eau est ensuite acheminée par gravité, sans aucun système de pompage, vers les usines de traitement de Picolatan sur la commune de Sorère. Soucieuse de répondre aux attentes de ses clients et de leur offrir un service public de qualité, l'Institution s'est engagée dans une politique qualité et environnement. Depuis 2007, elle est certifiée ISO 9001 pour ses activités de production et d'adduction d'eau potable. Elle produit chaque année une eau saine et de qualité, à coût modéré et respectueuse de l'environnement.



Itinéraire :

Depuis l'Office de Tourisme, prendre à droite en direction de Saissac, juste avant la voie de Vauban, tourner à gauche pour descendre vers la rigole. On remonte son courant en empruntant le chemin de service, après 600 m, on laisse le hameau d'un Bois (au bois), pour arriver à la route d'accès au barrage.

Traverser la route, continuer sur le chemin de service sur 20 mètres puis prendre à gauche le chemin descendant au barrage. Marcher 300 mètres, laisser le chemin à gauche descendant vers le barrage pour accéder au chemin des pêcheurs obliquant à droite (● virage dans une bonne pente). Continuer sur ce chemin qui domine les rives du lac, jusqu'à une intersection (● à 5,5 km) avec un chemin montant au seuil du Conquet ●. Là, descendre à gauche sur 500 m vers le lieu dit La Forge ●, où l'on traverse enfin la rivière Sor.

Depuis le pont, on remonte ensuite le vallon du ruisseau de Sourette. Après un lacet, on quitte le chemin menant vers la forêt de Saramège, en prenant à gauche pour continuer dans la combe. Après 100 m, on traverse par un gué le ruisseau de Sourette. De là, remonter sur une piste et tourner à gauche ● sur le chemin de ceinture du lac, en rive droite maintenant. Comme le sentier des pêcheurs, on ne le quitte plus jusqu'au barrage, à 7 km.

Pour le retour, après avoir traversé la digue, on trouve à sa gauche, après 200 m un chemin qui accède au sentier de départ, on tourne à droite pour remonter sur la Rigole. Il n'y a plus qu'à suivre le courant jusqu'au village.

Autre itinéraire :

On peut également emprunter la Rigole jusqu'au seuil du Conquet (6 km). Un chemin permet ensuite de descendre sur le versant jusqu'à la Forge. De là, on récupère le même itinéraire.

Deux retenues, le barrage des Cammazes sur le Sor et le barrage de la Galube sur l'Azeau, situés au cœur de la Montagne Noire permettent de stocker chaque année jusqu'à 26,8 millions de m³ d'une ressource préservée de toute pollution. L'eau est ensuite acheminée par gravité, sans aucun système de pompage, vers les usines de traitement de Picolatan sur la commune de Sorère. Soucieuse de répondre aux attentes de ses clients et de leur offrir un service public de qualité, l'Institution s'est engagée dans une politique qualité et environnement. Depuis 2007, elle est certifiée ISO 9001 pour ses activités de production et d'adduction d'eau potable. Elle produit chaque année une eau saine et de qualité, à coût modéré et respectueuse de l'environnement.



Itinéraire :

Depuis l'Office de Tourisme, prendre à droite en direction de Saissac, juste avant la voie de Vauban, tourner à gauche pour descendre vers la rigole. On remonte son courant en empruntant le chemin de service, après 600 m, on laisse le hameau d'un Bois (au bois), pour arriver à la route d'accès au barrage.

Traverser la route, continuer sur le chemin de service sur 20 mètres puis prendre à gauche le chemin descendant au barrage. Marcher 300 mètres, laisser le chemin à gauche descendant vers le barrage pour accéder au chemin des pêcheurs obliquant à droite (● virage dans une bonne pente). Continuer sur ce chemin qui domine les rives du lac, jusqu'à une intersection (● à 5,5 km) avec un chemin montant au seuil du Conquet ●. Là, descendre à gauche sur 500 m vers le lieu dit La Forge ●, où l'on traverse enfin la rivière Sor.

Depuis le pont, on remonte ensuite le vallon du ruisseau de Sourette. Après un lacet, on quitte le chemin menant vers la forêt de Saramège, en prenant à gauche pour continuer dans la combe. Après 100 m, on traverse par un gué le ruisseau de Sourette. De là, remonter sur une piste et tourner à gauche ● sur le chemin de ceinture du lac, en rive droite maintenant. Comme le sentier des pêcheurs, on ne le quitte plus jusqu'au barrage, à 7 km.

Pour le retour, après avoir traversé la digue, on trouve à sa gauche, après 200 m un chemin qui accède au sentier de départ, on tourne à droite pour remonter sur la Rigole. Il n'y a plus qu'à suivre le courant jusqu'au village.

Autre itinéraire :

On peut également emprunter la Rigole jusqu'au seuil du Conquet (6 km). Un chemin permet ensuite de descendre sur le versant jusqu'à la Forge. De là, on récupère le même itinéraire.

Deux retenues, le barrage des Cammazes sur le Sor et le barrage de la Galube sur l'Azeau, situés au cœur de la Montagne Noire permettent de stocker chaque année jusqu'à 26,8 millions de m³ d'une ressource préservée de toute pollution. L'eau est ensuite acheminée par gravité, sans aucun système de pompage, vers les usines de traitement de Picolatan sur la commune de Sorère. Soucieuse de répondre aux attentes de ses clients et de leur offrir un service public de qualité, l'Institution s'est engagée dans une politique qualité et environnement. Depuis 2007, elle est certifiée ISO 9001 pour ses activités de production et d'adduction d'eau potable. Elle produit chaque année une eau saine et de qualité, à coût modéré et respectueuse de l'environnement.



Itinéraire :

Depuis l'Office de Tourisme, prendre à droite en direction de Saissac, juste avant la voie de Vauban, tourner à gauche pour descendre vers la rigole. On remonte son courant en empruntant le chemin de service, après 600 m, on laisse le hameau d'un Bois (au bois), pour arriver à la route d'accès au barrage.

Traverser la route, continuer sur le chemin de service sur 20 mètres puis prendre à gauche le chemin descendant au barrage. Marcher 300 mètres, laisser le chemin à gauche descendant vers le barrage pour accéder au chemin des pêcheurs obliquant à droite (● virage dans une bonne pente). Continuer sur ce chemin qui domine les rives du lac, jusqu'à une intersection (● à 5,5 km) avec un chemin montant au seuil du Conquet ●. Là, descendre à gauche sur 500 m vers le lieu dit La Forge ●, où l'on traverse enfin la rivière Sor.

Depuis le pont, on remonte ensuite le vallon du ruisseau de Sourette. Après un lacet, on quitte le chemin menant vers la forêt de Saramège, en prenant à gauche pour continuer dans la combe. Après 100 m, on traverse par un gué le ruisseau de Sourette. De là, remonter sur une piste et tourner à gauche ● sur le chemin de ceinture du lac, en rive droite maintenant. Comme le sentier des pêcheurs, on ne le quitte plus jusqu'au barrage, à 7 km.

Pour le retour, après avoir traversé la digue, on trouve à sa gauche, après 200 m un chemin qui accède au sentier de départ, on tourne à droite pour remonter sur la Rigole. Il n'y a plus qu'à suivre le courant jusqu'au village.

Autre itinéraire :

On peut également emprunter la Rigole jusqu'au seuil du Conquet (6 km). Un chemin permet ensuite de descendre sur le versant jusqu'à la Forge. De là, on récupère le même itinéraire.